

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
18 novembre 2020

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 27

Votants 29

OBJET :
**18. MULTI-ACCUEIL
LES CHATONS.
MODIFICATION DU
RÈGLEMENT
INTÉRIEUR.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/12/2020

Reçu en préfecture le 07/12/2020

Affiché le

ID : 059-215904004-2020112-07122020D18_AK-DE

L'an deux mil-vingt, le vingt-quatre NOVEMBRE à

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme BOUVET Margaret – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS : M. BAUDRY José – M. SERE Soarey idriss **donnant procurations respectives** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. LAPIERRE Julien.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 13 juin 2013, le conseil municipal a instauré un nouveau règlement de fonctionnement ainsi que le projet d'établissement, suite au transfert du multi-accueil rue des Prêtres.

Le règlement intérieur a été modifié par délibérations du 12 décembre 2013, du 13 mars 2014, du 25 juin 2015, du 24 mars 2016, du 9 juin 2016, du 6 juillet 2017, du 20 septembre 2018, du 19 septembre 2019 et du 13 février 2020.

À ce jour, le multi-accueil ferme 3 semaines en août et 2 semaines aux vacances de Noël.

Après des retours de parents, il est envisagé de la fermeture du multi-accueil 3 semaines en août, une semaine aux vacances de décembre et une semaine aux vacances d'avril (la première semaine).

Aussi, il y a lieu d'apporter un complément d'informations sur la définition de l'accueil d'urgence à savoir que « *Cet accueil est donc destiné aux parents qui subissent un imprévu. A noter que c'est un accueil ponctuel limité dans le temps. Cet accueil se fait en fonction des disponibilités de la structure pour une durée de 15 jours renouvelable 1 fois* »

Il appartient à l'assemblée de mettre à jour en ce sens le règlement intérieur de l'établissement dont un exemplaire a été joint à la convocation.

Après en avoir délibéré, l'assemblée invitée, à l'unanimité, entérine le projet de modification du règlement intérieur, applicable au 1^{er} janvier 2021.

Pour votre information, le projet d'établissement sera actualisé à chaque mise à jour du présent règlement.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.